

AS BEURE



Après deux années passées qui ont compté pour du BEURE, nous revoilà lancé pour une nouvelle saison avec de nouveaux objectifs.

Qui dit nouveaux objectifs dit nouveaux bureaux, je me présente Ferhat UÇ, nouveau Président du club de l'AS BEURE. Mon souhait, remettre en place une équipe féminine et pourquoi pas une équipe de jeunes.

De plus, le lancement d'une nouvelle application va permettre une meilleure gestion du club. Renouer l'amour du foot avec les Beurots est tout aussi important.

On espère vous voir nombreux autour du stade et pourquoi pas sur le terrain.

Votre présence fait et fera vivre le club.

Dématérialisation des publications communales

La commune de Beure publie 4 fois à l'année le Beure Mag et 2 fois à l'année le bulletin communal. Le premier format se limite généralement à une page format A4 ou A3 et le bulletin compte le plus souvent entre 30 et 40 pages recto verso.

Avec une distribution assurée à l'ensemble des foyers beurots, ce ne sont pas moins de 750 exemplaires imprimés tous les deux mois.

Sans parler du coût financier que cela représente, c'est l'impact environnemental de cette publication que nous vous proposons de diminuer.

Ainsi, toutes les personnes qui le souhaitent pourront recevoir le Beure Mag et le bulletin communal par mail **en lieu et place** d'un exemplaire papier.

Pour cela, il suffit de prendre contact avec le secrétariat de mairie (mail, téléphone, permanence ou courrier) et nous indiquer les éléments suivants :

- Nom et prénom.
- Adresse.
- Adresse mail.



MAIRIE DE BEURE
45, rue de Besançon
25720 BEURE

Horaires d'ouverture (période COVID-19) :
Du lundi au vendredi de 9h à 11h

TEL : 03 81 52 61 30
FAX : 03 81 51 55 53
www.beure.fr




BEURE MAG



AOÛT 2021

Visite appartements rue de la Cascade

Le samedi 18 septembre 2021 de 10h à 12h, la municipalité vous donne rendez-vous au 4B rue de la Cascade pour visiter les nouveaux appartements communaux.

Trois sont situés au rez-de-chaussée de la maison et le quatrième a été créé dans l'annexe.

Un T2 est encore disponible, contacter la mairie.



Dans ce numéro...

P1 : Trail des Forts 2021

P2 : 14 juillet

Pass Sanitaire

P3 : Pont rue de la Cascade

Dispositif SLIME

P4 : AS Beure

Publications communales

Trail des Forts 2021

L'édition 2021 du Trail des Forts aura lieu les 28 et 29 août prochains. Plusieurs épreuves sont au programme : une course enfant, des parcours de 11, 21, 30 et la longue et difficile course des 57 kilomètres.

Cette dernière épreuve reine aura lieu le 29 août ; les athlètes professionnels et amateurs passeront sur Beure le dimanche 29 août :

- Vers 10 heures à la route de la Maltournée venant d'Avanne pour les premiers.
- Vers 11 heures au quartier de Metz venant de Fontain, ils prendront la direction du chemin de Maillot puis de la voie romaine.

Venez nombreux soutenir les courageux sportifs.



57 km
Chrono / Relais 2

30 km
Chrono

21 km
Chrono

11 km
Chrono / Rando

Kids
Chrono

Afin d'assurer le passage de la course et la sécurité des participants, nous recherchons des bénévoles pour tenir certains passages clefs de la course sur notre commune.

Il faut compter entre 3 à 5 heures en fonction de l'emplacement concerné, créneau situé entre 10h et 16h du matin. Les bénévoles doivent avoir leur permis de conduire.

Nous remercions tout volontaire de prendre contact avec la mairie (permanence, mail ou téléphone).

Un 14 juillet timide

Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis d'organiser les traditionnelles festivités du 14 juillet.

Une cérémonie dirigée par Monsieur le Président de l'Association des Anciens Combattants puis conclue par Monsieur le Maire s'est déroulée en présence d'un peu de public, des élus communaux et avec l'aide des Porte-Drapeaux.



En raison du nombre restreint de personnes présentes, la municipalité a tenu à proposer un petit pot convivial, dans le respect des exigences sanitaires.

Pass sanitaire

Depuis le 9 août dernier, le gouvernement a étendu le pass sanitaire pour enrayer la pandémie de covid-19, ce pass est obligatoire pour accéder à certains lieux publics ou à certaines activités tels que les cinémas, les piscines, les restaurants, certains campings, les transports longues distances etc....

Votre pass sanitaire peut revêtir une forme papier mais également dématérialisée via l'application pour smartphone «Tous Anti-covid » par laquelle vous pouvez scanner votre pass sanitaire et le mettre à disposition facilement lorsqu'on vous le demande.

Sur Beure, le pass sanitaire est obligatoire pour entrer à la bibliothèque, au musée et pour l'utilisation de la salle des fêtes pour des manifestations telle que des mariages. Il ne l'est pas pour venir en mairie, à l'église, néanmoins dans ces établissements le port du masque reste obligatoire.

Travaux de nettoyage



Avant de procéder aux travaux de réparation du mur, les employés communaux ont procédé au nettoyage de l'escalier liant rues de la Gare et de Besançon.

Nous tentons des solutions afin de nettoyer les taches d'huile qui parcourent le centre du village, opération compliquée qui suit son cours.



Travaux pont rue de la Cascade

Depuis le 1er janvier 2019, la compétence voirie appartient à Grand Besançon Métropole, à ce titre la structure intercommunale gère les infrastructures routières de la commune. Un diagnostic sur les ponts a été réalisé et l'état de celui situé rue de la Cascade a été déterminé comme nécessitant des travaux de réparation.

Les travaux seront réalisés vers la fin de cette année et consisteront au :

- Renforcement de la maçonnerie subissant les effets de l'eau (nettoyage, reconstitution, rejointoiement).
- Cintrage de la voûte.
- Création d'une couvre-voûte.
- Remplacement du matériau de remplissage.
- Réfection de l'étanchéité.
- Réfection des équipements de voirie (revêtement et garde-corps).



Afin de ne pas enclaver la vingtaine d'habitations desservie par cet ouvrage, un pont provisoire sera installé sur une propriété privée ; le propriétaire ayant donné son accord.

Dispositif SLIME—Lutte contre la précarité énergétique

La mission précarité énergétique de Grand Besançon Métropole intervient auprès des bénéficiaires des minima sociaux pour donner des conseils en matière d'économie d'énergie et distribuer du petit matériel, afin de baisser la part des dépenses consacrées à l'énergie.

Vous éprouvez des sensations de froid dans votre logement OU vos factures d'énergie sont anormalement élevées OU vous avez des difficultés à régler les factures d'énergie et d'eau ?

Qui peut participer ?

Les ménages ayant des revenus modestes
Les ménages ayant des difficultés à régler les factures d'énergie
Les bénéficiaires des minima sociaux...

Comment ça marche ?

Un rendez-vous à votre domicile est convenu
Vous recevrez alors la visite d'un technicien énergie de la Ville de Besançon
Des équipements et des conseils vous seront donnés gratuitement

Comment participer ?

Contactez la Ville de Besançon
Direction Maîtrise de l'Énergie
Tél. [03 81 61 50 49](tel:0381615049) Courriel : slime@besancon.fr

